

24.09.2006 – 15:10 Uhr

USS: Un « non » qui renvoie les prophètes de malheur à leurs chères études

Berne (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) regrette le rejet de l'initiative « Bénéfices de la Banque nationale pour LAVS », dite aussi COSA. Elle aurait été satisfaite si une partie des bénéfices de la Banque nationale avait dû à l'avenir profiter à LAVS. En transférant ces recettes libres de la Confédération et des cantons à LAVS, on aurait ainsi restreint les possibilités d'offrir aux nanti(e)s des cadeaux fiscaux injustifiés.

Toujours est-il que le résultat de ce scrutin montre qu'une majorité des citoyennes et des citoyens jugent saines les finances de notre institution sociale la plus importante. Sinon, comment expliquer qu'ils n'aient pas voulu que la caisse de LAVS bénéficie de cet apport financier gratuit ? Leur vote revient donc à renvoyer à leurs chères études celles et ceux qui, depuis des années, prédisent la ruine financière de notre prévoyance vieillesse.

De nombreux citoyens et citoyennes n'ont pas craint de glisser un « non » dans l'urne, aussi parce que, durant la campagne, le Conseil fédéral et les adversaires de l'initiative COSA ont assuré qu'en cas de « non », le fonds de LAVS recevrait sept milliards de francs provenant de la vente de l'or de la Banque nationale.

Le résultat de ce scrutin est réjouissant en cela que tant celles et ceux qui ont voté « non » que « oui » l'ont fait au nom de leur responsabilité à l'égard de LAVS. Les uns ont voulu renforcer cette dernière par un apport financier supplémentaire et les autres ont vu dans les sept milliards de l'or de la Banque nationale un outil utile pour éponger les dettes de l'AI. Ce vote globalement positif des citoyennes et citoyens permet d'espérer qu'un problème urgent de notre système de prévoyance vieillesse pourra bientôt être résolu, c'est-à-dire la retraite à la carte accessible à tout le monde. Ce week-end de votation ouvre ainsi de bonnes perspectives à l'initiative populaire « pour un âge de LAVS flexible » déjà dé-posée par l'USS.

Colette Nova (079 377 01 24), secrétaire
dirigeante de l'USS,

Jean-Claude Rennwald (079 318 56 12), vice
président de l'USS,

Christian Levrat (079 240 75 57), vice-président
de l'USS,

Pierre-Alain Gentil (079 250 37 11), vice-président de
l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément
d'information.